

Luxembourg, 26 janvier 2024

Les CFL s'engagent avec Enovos pour l'achat d'énergie photovoltaïque régionale

De l'énergie électrique verte produite en Grande Région pour répondre aux besoins énergétiques des CFL : cette équation durable est rendue possible par un « power purchase agreement » (PPA) conclu avec le Groupe Enovos pour l'achat d'électricité verte issue d'énergies renouvelables et produite en Rhénanie-Palatinat. Il s'agit du premier PPA de cette envergure au Luxembourg.

Conscients de leur responsabilité environnementale et climatique et acteurs du développement durable au quotidien par leurs activités de transport de voyageurs et de fret, les CFL posent un nouveau jalon important en la matière. Depuis le début 2024, le Groupe couvre en effet environ 15% de ses besoins en énergie électrique grâce à ce PPA portant sur de l'énergie produite dans un parc de panneaux photovoltaïques situé dans la Verbandsgemeinde Südeifel (communauté de communes Südeifel) en Allemagne.

En tant qu'actionnaire majoritaire, Enovos assure la partie technique et commerciale du parc qui impressionne par ses dimensions : sur une aire de 220 hectares, 380.000 modules photovoltaïques assurent la production en énergie équivalente aux besoins de quelque 60.000 foyers, ce qui correspond à une économie en CO2 de 139.240 tonnes par an. Le volume utilisé par les CFL est de 20 MW ce qui permet d'épargner 14.234 tonnes de CO2.

Le contrat entre les CFL et Enovos s'étend sur sept ans, jusqu'au 31 décembre 2030. « Cette coopération nous permet de satisfaire deux piliers de notre stratégie d'entreprise, l'innovation et l'efficacité », constate Alain Blau, Directeur administratif et financier des CFL. « D'un côté nous innovons au niveau écologique et climatique en consommant de l'énergie verte produite dans la région. D'un autre côté, l'efficacité économique se manifeste dans un prix d'électricité favorable par MWh. »

En effet, le prix d'achat dans le cadre du PPA est prédéfini et stable sur toute la durée du contrat, ce qui assure une couverture du prix d'achat dans l'approvisionnement sur une longue durée. Dans les achats d'énergie électrique « standard », les CFL doivent procéder en outre à l'acquisition de certificats ou garanties d'origine pour permettre de garantir l'achat d'énergie renouvelable, mais ne garantissent ainsi pas nécessairement la provenance locale ou régionale. Dans le cadre de ce projet PPA, les CFL achètent de l'énergie renouvelable provenant de la région et contribuent au développement économique de la Grande Région.

À noter que les CFL sont par ailleurs impliqués dans la promotion du photovoltaïque au Luxembourg. Notamment lors de la construction de nouveaux P+R et bâtiments administratifs, le Groupe tire profit des espaces en toiture pour y ériger des ensembles de panneaux photovoltaïques, comme sur les toits des nouveaux P+R de Rodange et de Mersch ainsi qu'au futur P+R de Troisvierges et du bâtiment de la nouvelle Direction Général.